

ADRIERS



Automne 2014

INFOS

La présente édition nous permet
de vous informer sur :

- **Les différentes activités et manifestations**
- **Les dernières décisions municipales**
- **Les informations diverses**

LA COMMISSION

- J. Dazas
- C. Deport
- L. Giraud
- L. Querrioux
- C. Souchaud



ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Jour	Activité	Horaire	Lieu	Contact
Mardi	Yoga	17h30 à 18h45	Salle Polyvalente	Patricia Labrousse 05-49-84-56-47
Mercredi	Peinture sur Porcelaine	9h à 12h 14h à 17h	Maisonnée	Jeanne SOUCHAUD 05-49-48-73-18
	Club Nature	14 h à 17 h voir planning *	Maisonnée	Jacques DAZAS 05-49-48-83-17
	Ecole de foot	17 h 30 à 18 h 30	Stade Municipal	J. François CAZAUBON 06-87-46-97-74
	Bibliothèque	15 h 30 - 17 h 30	Maisonnée	Jeanine GRANSAGNE 05-49-48-76-37
	Gymnastique	18 h 45 à 19 h 45	Salle polyvalente	Sylvie GAUTHIER 05-49-48-38-52
Jeudi	Patchwork	20h30 à 22h30 tous les 15 jours	Maisonnée	Liliane QUERRIOUX 05-49-48-76-95
	Danse en ligne	19 h à 21 h	Salle polyvalente	Sylvie GAUTHIER 05-49-48-38-52
Vendredi	Marche	A partir de 9 h 30	Départ Maisonnée	Annick DURAND 05-49-48-09-51
	Atelier d'éveil	9h45 à 12h15 voir planning ci-dessous*	Maisonnée	Dolorès BONVARLET 05-17-47-00-80
	Vannerie (adultes)	De 20 h à 22 h	Maisonnée	Roger DURAND 05-49-48-09-51
Samedi	Patchwork	14 h à 16 h 1 fois par mois	Maisonnée	Liliane QUERRIOUX 05-49-48-76-95
Dimanche	Marche	Voir planning sur panneau d'affichage	Maisonnée	Roger DURAND 05-49-48-09-51

*Ateliers d'éveils : 10 octobre – 14 et 28 novembre – 9 et 12 décembre 2014

*Club Nature : 15 octobre – 5 et 26 novembre – 17 décembre

8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 12 et 26 mars, 9 avril, 7 et 21 mai (2015).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

18 octobre : loto de l'amicale des pompiers
 24 octobre : théâtre du Comité de Loisirs
 10 novembre : loto des parents d'élèves
 15 novembre : repas dansant de l'E. C. A.
 22 novembre : une Allemande sur les traces de
 son grand-père
 29 novembre : repas du C. C. A. S.
 7 décembre : thé dansant de l'A. C. C. A.
 14 décembre : expo-vente du club en Avant
 Toujours

19 décembre : Noël enfants des parents d'élèves
 24 décembre : Noël enfants du Comité de Loisirs
 24 janvier : concours de belote du C. L.
 14 février : loto de l'E. C. A.
 8 mars : loto du club en Avant Toujours
 15 mars : spectacle du Comité de Loisirs
 19 mars : repas des Anciens d'Algérie
 28 mars : loto des donneurs de sang

DERNIERES DECISIONS MUNICIPALES

- Ecole :

Elle a perdu son 3^{ème} poste à la rentrée et accueille les enfants en deux classes :

- Les trois niveaux de maternelle (grande, moyenne et petite section) plus le cours préparatoire = 18 enfants confiés à Josiane Chrétien, directrice.
- Les cours élémentaires 1 et 2, les cours moyens 1 et 2 = 27 enfants confiés à Amandine Rousseau.

Les deux enseignantes sont aidées par Laëtitia Pasquet aide maternelle, Ginette Jolly et Coralie Bonneau à la surveillance.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi les cours commencent à 9 h et se terminent à 15 h 45.

Le mercredi matin les cours ont lieu de 8 h 30 à 11 h 30.

Une garderie accueille les enfants de 7 h 45 à 8 h 45 et de 17 h à 18 h au tarif de 1 € de l'heure.

Le restaurant scolaire, tenu par Yvette Moreau, fournit des repas au tarif de 2,25 €.

Depuis la rentrée, le mardi et le jeudi, les activités du temps d'activités périscolaires ont été mises en place, de 16 h à 17 h.

Elles sont encadrées par Laëtitia Pasquet, Emmanuelle Zénalti (peinture) des bénévoles de la commune et aidées par Ginette Jolly et Coralie Bonneau. A partir de la Toussaint, un animateur de l'Ecomusée interviendra également.

Ces activités et le goûter qui précède sont gratuits.

- Projet Ecomusée :

M^{me} Gésan et M^r Wolf, de l'Ecomusée, ont le projet de numériser le manuscrit "Prisonnier de guerre 1916 - 1920" écrit par l'Allemand Friedrich Herts Peters qui fut prisonnier à Adriers durant la première guerre mondiale. Dans ce livre il prônait déjà un rapprochement Franco-Allemand et une appartenance commune à l'Europe. Sa petite fille sera reçue à Adriers en novembre. La commune participe à ce projet en versant une subvention de 1000 €.

- Sorégies :

- Remise en conformité de l'éclairage public.
Reprise des mises à la terre et raccordements et remise des compteurs en conformité pour des interventions en toute sécurité.
Devis de Sorégies : 13226,84 € TTC dont 40% du prix HT de participation de Sorégies soit 4408,95 €.
- A partir de janvier 2016, les tarifs jaunes vont changer car il y a ouverture à la concurrence. Cela concerne le stade et la salle polyvalente. Le syndicat propose d'adhérer à un groupement pour gérer les commandes et les appels d'offre sans augmentation de coût.
Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes.

- Numérotation des villages:

La poste demande la numérotation des maisons des hameaux pour faciliter la distribution du courrier.

Une commission a été mise en place pour y travailler.

- Temps de travail des employés municipaux :

* Laëtitia Pasquet conserve son volume horaire de 1600 h/année.

Avec les activités périscolaires, ses horaires de travail sont les suivants :

lundi et vendredi : 8 h – 17 h. * mardi et jeudi : 8 h – 17 h 30 * mercredi : 7 h 30 – 12 h 30

* Ginette Jolly a un contrat de 20 h /semaine. Elle s'occupe de la garderie, la cantine, la préparation des commandes.

* Coralie Bonneau passe de 18 heures / semaine à 23 h / semaine. Elle a en charge la salle polyvalente, un soir de garderie à l'école et l'aide aux activités. Elle est aussi responsable du plan d'eau.

- Travaux :

• **Ecole :**

- réfection de la salle de garderie par l'entreprise Lanneau : 2873,59 € TTC

- changement de néons et luminaires : devis retenu : SGED 888,72 € TTC

• **Salle polyvalente et Maisonnée :**

- 8 m² de bas de mur, le pignon et l'arrière de la bergerie sont à reprendre au niveau des enduits. Devis de Le Dréau : 3451,92 € TTC

- changement de 10 radiateurs à la salle : devis retenu : SGED 571,56 € TTC

• **Cimetière :**

Réfection du mur (99,50 m²) par l'entreprise Le Dréau, montant : 7402,80 € TTC

• **Eolienne du plan d'eau :**

Pièce à remplacer : 181,20 € TTC et tête de l'éolienne à changer : 780 € TTC

• **Placette Vival :**

revêtement gravillonné : 2331 €

- Projet zone artisanale :

La commune est désormais propriétaire du bois des "Lirettes". La route reliant route de Plaisance à route de Moulismes va pouvoir être faite.

La commune est en attente des aides de la communauté de communes. Une aide de 18000 € du Conseil Général devrait être attribuée.

Devis : SIMER: 100997,46 € TTC

 SRD Sorégies: 27959,66 € TTC

 total : 128957,12 € TTC

à financer sur les budgets 2014 (88000 €) et 2015.

- Demande de la société GLCM :

Elle souhaite louer la cuisine du restaurant dans l'attente de la mise en œuvre de son projet.

Lors de la discussion et du vote, Mr Raffin est sorti de la salle du conseil et par conséquent n'a pas pris part au débat et à la décision du conseil.

Il a été décidé, à l'unanimité, de louer la cuisine pour un loyer de 170 € HT

- Panneaux d'affichage :

Il a été demandé de mettre des panneaux d'affichage dans les hameaux. Après débat, considérant que l'information entre dans tous les foyers grâce au bulletin annuel et aux 4 pages, le conseil n'a pas donné suite à la demande.

- Elections sénatoriales :

Ont été élus pour l'élection des sénateurs du 28 septembre :

délégués titulaires : Philippe Rose, Thierry Rolle Milaguet, André Berthomier.

Délégués suppléants : Laurence Giraud, Coralie Deport, Gildas Raffin.

INFORMATIONS

- SIGEP :

La réforme territoriale en cours dissout arbitrairement le SIGEP (Syndicat Intercommunal de la Gartempe pour l'Eau Potable) et l'oblige à fusionner avec les autres syndicats dans une structure à vocation départementale sur les bases du SIVEER.

Cette mesure autoritaire méconnaît les performances de notre syndicat : quantité et qualité de la ressource, rendement des réseaux, capacité à anticiper et mutualiser, réactivité, faible endettement, tarifs. Elle ne concerne qu'environ la moitié de la population de la Vienne.

Au moment où tous les services publics et au public s'éloignent de notre territoire rural, nous souhaitons conserver la proximité de décision et de gestion du SIGEP. Nous soutenons son action et demandons qu'il soit exclu de l'application de l'arrêté départemental portant fusion/dissolution des syndicats d'eau et d'assainissement.

Une pétition pour demander votre soutien est à signer en Mairie et dans les commerces.

- Recensement :

Il aura lieu du 15 janvier au 15 février 2015.

Laurence Giraud est la coordinatrice communale.

- Pont de la Dimerie :

Des travaux supplémentaires doivent être effectués. Ils ne seront terminés qu'en novembre.

- Baignades :

La fréquentation a été bonne pendant le mois de juillet mais plus restreinte en août en raison de la présence des cyanobactéries révélées par les analyses d'eau.

Salaire et charges du maitre-nageur 3105,24 €

analyse d'eau 1847 €

location oxygène, pharmacie : 257,99 €

sable : 330 €